

B R É V E S

On nous signale la parution de *Théorie et pratique de la traduction littéraire français-maltais*, sous la direction de Toni Aquilina (en collaboration avec Anne-Marie Bezzina et Claudine Borg), Malta University Publishers, 2008.

Cet ouvrage, très complet et à la présentation particulièrement soignée, a pour ambition d'étudier la théorie et la pratique de la traduction à l'aide de textes tirés de la littérature française des deux derniers siècles. Il se divise en deux parties : la première, consacrée aux aspects théoriques de la traduction, aborde les principaux genres littéraires (prose, théâtre, poésie) avec leurs particularités, la seconde, décomposée en 50 leçons ou chapitres, traite de la pratique, grâce à des exemples concrets (texte source et texte cible) en donnant des variantes possibles. Un glossaire et quatre index (auteurs, titres, numéros de pages et premiers mots du texte) aident le lecteur de l'une ou l'autre langue à s'y retrouver.

Précisons que Toni Aquilina est maître de conférences en théorie et pratique de la traduction à l'université de Malte et que ce spécialiste de littérature française moderne est aussi un grand traducteur.

Les Cahiers Charles V viennent de publier un numéro intitulé *La traduction littéraire ou la remise en jeu du sens* (14€) qui fera l'objet d'une recension dans le prochain *TL*.

RENCONTRES & COLLOQUES

Dans le cadre du projet Biennale EST Europe Espace de la Traduction financé par la Communauté Européenne (Programme Culture 2007-2013) vont se dérouler plusieurs manifestations liées à la traduction.

Ce programme a commencé les 4 et 5 juin 2009 par des réflexions, rencontres et lectures à Paris VIII autour du thème *La traduction et ses enjeux, à partir de Freud, Derrida* avec la participation de Georges-Arthur Goldschmit, Jean-Pierre Lefebvre, Fabienne Durand-Bogaert. Ensuite, des ateliers sont prévus à Naples du 12 au 18 septembre 2009.

Un colloque intitulé *Traduire dans l'espace méditerranéen* se déroulera à Vienne, en Autriche, du 12 au 15 novembre 2009 (le programme est en cours d'élaboration).

Enfin, du 22 au 29 novembre 2010 est prévu le Festival de la Traduction à Naples dans les lieux les plus représentatifs de la ville. Pour tous renseignements, consultez le site : www.esttranslation.net

Colloque international les 11 et 12 décembre 09 à l'université de Provence : Le roman en Asie et ses traductions.

Appel à communications :

Les communications pourront porter sur les thèmes suivants : Comment choisir les textes ? Pourquoi les choisir ? Comment les traduire ? Comment les présenter ? Peut-il exister une critique des traductions ? En fonction de quels critères ? La question des auteurs qui se traduisent eux-mêmes. La traduction des œuvres à partir de versions déjà traduites, l'édition des textes, la réception des traductions... On n'exclura pas des communications portant sur les œuvres elles-mêmes, reflets de leur époque, instruments de divertissement ou de recherche esthétique.

Les résumés des communications de dix lignes maximum, comporteront un titre. Envoyez vos propositions à Noël Dutrait :

noel.dutrait@univ-provence.fr

et à Pierre Kaser : pierre.kaser@univ-provence.fr avant le 30 septembre 2009.

DU CÔTÉ DES PRIX

Le **prix Baudelaire** (SGDL) a été attribué à Mona de Pracontal pour sa traduction de *L'autre moitié du soleil* de Chimamanda Ngozi Adichie (Gallimard).

Le **prix Gérard de Nerval** (SGDL) a été décerné à Bernard Banoun pour l'ensemble de ses traductions et notamment pour celles parues en 2008 : *Automne, liberté*, de Werner Kofler (Absalon) et *Langue maternelle* de Joseph Winkler (Verdier).

Le **prix de l'Inaperçu étranger** a été attribué à Kyong-suk Shin pour *La chambre solitaire* (Ph. Picquier) et à ses traducteurs Jeong Eun-Jin et Jacques Batilliot.

Rectificatif: Martin De Haan (vice-président du CEATL), nous a demandé de rectifier la phrase suivante, figurant au début du deuxième paragraphe de la réponse de Ros Schwartz à M. Sucha (*TL* 36 p. 50) : Au lieu de « Bien sûr, comme vous l'indiquez, une grande partie de l'argent européen (dont une fraction est allouée au cinéma) va à la traduction littéraire », il convient de lire « Bien sûr, comme vous l'indiquez, une somme considérable (même si elle ne représente qu'une fraction de l'argent alloué au cinéma) va à la traduction littéraire. »